



Kody Gautier/unsplash.com

## Votre avenir financier est determine

Il y a des lois économiques définies qui règlent constamment les conditions économiques

- Herbert W. Armstrong
- [06/06/2014](#)

Je me souviens très nettement de la soudaine dépression de 1920, et de la chute en piqué. J'étais alors représentant des éditeurs à Chicago, dans l'Illinois. J'étais membre de la Chicago Association of Commerce, par sa division Club publicitaire.

Au début janvier de cette année-là, au repas habituel de mi-semaine de l'Association of Commerce, dans la salle camée du Morrison Hôtel, le célèbre analyste d'affaires Roger Babson était l'orateur. Il a averti les hommes d'affaires de Chicago que dans moins d'une année nous allions sombrer dans la dépression économique la plus drastique que notre génération n'ait jamais vue.

J'ai remarqué que des banquiers importants et des courtiers en sécurité ont sciemment souri de désapprobation. Ils étaient sûrs que M. Babson avait tort. Une année plus tard, M. Babson était, de nouveau, l'orateur au même repas de l'association.

«J'ai vu certains, parmi les hommes d'affaires, sourire, il y a un an, quand je vous avertissais de la tragédie économique qui venait», a-t-il dit. «Laissez-moi maintenant vous dire pourquoi je savais ce qui arrivait, et pas vous.

«Quand vous voulez connaître la température dans la pièce, maintenant, vous regardez le thermomètre sur le mur. Mais si vous voulez savoir ce que sera la température dans une heure ou deux, le thermomètre ne peut pas vous le dire. Vous descendez dans la chaufferie, ou consultez le bulletin météorologique.

«Vous comptez sur les facteurs qui déterminent les conditions, et non sur le thermomètre qui n'enregistre les conditions qu'après leur survenue. Vous, Messieurs, regardez les diagrammes d'activité industrielle et commerciale actuelle, les liquidations bancaires, les rapports de chargements de fourgon de marchandises, les cotes en Bourse—les thermomètres sur le mur. Mais, a-t-il continué, il y a les lois qui gouvernent les conditions économiques. Ces lois sont les facteurs qui déterminent ce que seront les conditions dans quelques mois ou dans un an. Ce sont les causes.»

Oui, et votre propre avenir économique personnel est déterminé selon des lois définies! Très peu de gens se rendent compte que le Créateur éternel met en action des lois invisibles, mais inexorables, qui règlent les conditions financières personnelles!

Durant mes 50 ans dans le ministère de Dieu, j'ai vu, grâce aux expériences de beaucoup de gens que j'ai connus personnellement, que ces lois fonctionnent vraiment. J'ai expérimenté leur fonctionnement implacable dans ma propre vie!

J'ai dû apprendre cette leçon moi-même, à la dure!

J'ai souvent mentionné, à l'antenne et dans des articles, comment Dieu m'avait terrassé, non pas physiquement, mais économiquement, pour m'amener à Lui.

Cette dépression de 1920 a détruit mon affaire dans laquelle je faisais l'équivalent de 175 000 dollars par an, en valeur d'aujourd'hui. Tout ce que je touchais se transformait, non pas en or, comme le roi Midas, mais en perte et en manque d'argent. C'était dans la pauvreté et la faim que Dieu, en réalité, m'a vaincu, et m'a tourné vers Lui, et je Lui ai donné ma

vie, il y a plus de 50 ans.

Mais même après la conversion—même après mon ordination comme ministre de Jésus-Christ en 1931—notre famille était toujours en faillite économique. J'avais commencé à apprendre quelque chose sur la loi de la dîme de Dieu comme doctrine de la Bible. Je l'avais étudiée dans la Bible. J'avais appris—vu et démontré—que cette loi avait toujours des effets.

Cependant, dans ces premières années, cela ne semblait pas s'appliquer à moi. Je l'avais vu comme une doctrine à accepter comme vraie—et non pas comme une loi à laquelle je devais, personnellement, obéir.

Combien d'entre vous sont, maintenant, comme j'étais alors? Pendant quelques mois j'avais reçu un salaire de 20 dollars par semaine, en tant que ministre menant des campagnes évangéliques. Nous avons pu vivre, très modestement, avec cela. Mais à la fin novembre de cette année-là, le salaire a été arrêté. La trésorerie de la conférence de l'Église était vide! J'avais appris la leçon de la foi. J'ai eu confiance en Dieu implicitement pour pourvoir à tout besoin, comme Il l'a promis (Philippiens 4:19). Mais je n'avais pas encore pris conscience à quel point nous devons «éprouvez les esprits, pour savoir s'ils sont de Dieu» (1 Jean 4:1).

Aussi quand un ancien associé de presse est venu me voir avec la demande urgente de le rejoindre, comme chef de la publicité d'un nouveau journal du matin qu'il lançait, j'ai supposé, sottement et sans vérifier que cette offre avait Dieu pour origine, que c'était la réponse à ma requête de pourvoir à notre besoin financier.

Je n'avais pas encore appris, comme je devais le faire plus tard, comment me lancer dans l'Œuvre de Dieu avec foi, sachant que Dieu m'avait appelé. Bien sûr, beaucoup de gens essaient de s'introduire d'eux-mêmes dans le ministère de Dieu quand Dieu ne les a jamais appelés. Ils font une plus grande erreur que celle que j'ai faite en retournant dans la publicité. Dans mon cas, Dieu m'avait appelé hors de la publicité pour me mettre dans Son Œuvre. Il m'avait ordonné et mis dans Son ministère. J'avais «mis la main à la charrue», mais n'avais pas compris l'ordre de Jésus de ne jamais rebrousser chemin.

Bien sûr, je ne m'étais pas détourné de la vie chrétienne—ni, à cet égard, même considéré, ne serait-ce qu'une minute, que je me détournais du ministère. Je regardais cela seulement comme un travail temporaire. Je pensais que Dieu l'avait envoyé pour pourvoir à ce besoin, temporairement. J'ai, en fait, accepté le travail à condition qu'il ne dure que trois semaines, attendant pleinement que la voie s'ouvre pour être de retour dans le ministère au bout de ce laps de temps.

Mais, une fois dans ce travail de presse, il n'y avait aucune quiétude. Dieu n'a pas ouvert la voie de façon que je revienne dans Son ministère avant un an et trois mois—temps pendant lequel j'ai compris mon erreur et ai prié sincèrement pour être libéré du travail au journal, et rétabli dans l'Œuvre de Dieu. Dieu m'a laissé apprendre la leçon, par l'expérience, que Son instruction aux ministres—«prêche la parole, insiste en toute occasion, favorable ou non» (2 Timothée 4:2)—signifiait «Garde-la en toute occasion, favorable ou non».

Une fois que j'ai été dans ce travail de presse, en décembre 1931—au milieu de la dépression de ces années-là—il n'y a pas eu d'argent pour payer les salaires. J'ai dû mettre au point une façon de négocier la publicité pour l'alimentation, les vêtements, l'hôtel et le logement en immeuble pour les 23 hommes de l'équipe.

Nous souffrions fréquemment de la faim avant que je ne sois converti. Maintenant nous allons avoir faim encore plus fréquemment. Alors un jour, il m'est venu à l'esprit que, nous, nous violions, en fait, la loi financière de Dieu en ne versant pas la dîme!

Tout d'un coup Dieu m'a fait voir Sa loi financière comme quelque chose de personnel—et non pas simplement comme une doctrine à accepter de manière impersonnelle. Cela Me concernait!

Ce jour-là même, j'ai pris 10 pour cent de ce que nous avons—et ce n'était pas assez pour acheter de la nourriture—j'y ai ajouté une offrande et ai tout expédié par la poste à la trésorerie de l'Église.

L'après-midi même, la nourriture est arrivée pour un repas complètement suffisant. Je ne me souviens pas comment, mais je me rappelle bien que le jour même où je me suis repenti de ce que je n'avais pas accepté le versement de la dîme comme une obligation personnelle, et que je l'avais pris comme un simple argument doctrinal, ce jour même, la nourriture est arrivée! Dieu ne nous a pas apporté la prospérité financière immédiate. Pendant quelques années encore, pour notre propre bien, nous étions forcés de vivre dans de très pauvres circonstances économiques. Mais ce jour même notre condition financière a commencé à s'améliorer. Depuis cette époque, j'ai connu les expériences de nombre d'autres gens. C'est seulement un court moment après cette expérience que Dieu a ouvert la voie pour me ramener dans Son ministère actif. À ce moment-là, j'avais appris cette leçon-là, aussi. Je n'ai jamais quitté le service de Dieu, et je ne le quitterai jamais, tant que Dieu me permettra de vivre.

C'était quelques mois après que l'homme—envoyé par Dieu avec son camion pour nous faire le déménagement, avec tout notre mobilier—retournait dans la Vallée de la Willamette, en Oregon, où je devais commencer une campagne d'évangélisation, à Salem, qu'il avait eu lui-même une expérience avec le versement de la dîme.

Ce jeune homme versait déjà la dîme de l'argent qu'il touchait. Il était fermier, et s'est soudainement rendu compte qu'il ne vendait pas ses œufs, et qu'il ne donnait, en aucune façon, leur dîme. Il nous a apporté une dîme de tous les œufs que ses poules avaient pondus ce jour-là. Croyez-le ou pas, ce même jour ses poules ont continué de pondre avec frénésie. Oui—riez si vous voulez—ces poules ont caqueté, aussi. Cela s'est vraiment produit! Ce n'était pas la saison de la ponte. Mais ce jour même, elles ont commencé à pondre plus d'œufs que la normale dans la meilleure saison de ponte!

Cela semblait incroyable—mais cela s'est produit!

Je vous ai raconté, avant, l'histoire du foreur de puits qui était incapable d'avoir une activité, en 1933. Il a commencé à verser la dîme—un seul dollar sur les seuls 10 dollars qu'il avait. Le jour suivant un homme qui lui devait 50 dollars, qu'il ne s'attendait plus à récupérer, est venu le payer—et il a versé 5 dollars de dîme. Immédiatement, il a commencé à avoir plus de puits à forer qu'il ne le pouvait.

Presque quotidiennement, des téléspectateurs, lecteurs ou co-ouvriers dans cette grande œuvre m'écrivent pour me faire part d'une expérience semblable—commencer de payer la dîme de Dieu et commencer de prospérer financièrement.

N'en déduisez pas que dans chaque cas Dieu va opérer quelque miracle incroyable. N'en déduisez pas que, si vous essayez de verser la dîme, vous devez vous attendre à ce qu'une chose étonnante se produise, ou que vous allez hériter d'un million de dollars le jour suivant. Peut-être que dans la plupart des cas l'augmentation des revenus ne sera pas du tout immédiatement apparente.

Mais de ceci, vous pouvez en être sûr! Sur le long terme, les 90 pour cent de revenus que Dieu permet que vous gardiez pour vous augmenteront à plus de 100 pour cent qu'ils n'étaient autrefois. Dieu promet de bénir et de faire prospérer celui qui verse sa dîme! Dieu tient Ses promesses!

Dieu n'a pas établi une loi obligatoire sur la dîme sans une bonne raison! En réalité, il y a maintes raisons. Toutes les lois de Dieu sont pour notre bien.

Écoutez la Parole de Dieu qui nous est adressée: «Garde et écoute toutes ces choses que je t'ordonne, afin que tu sois heureux, toi et tes enfants après toi, à perpétuité» (Deutéronome 12:28).

Il n'est pas bon d'obtenir quelque chose pour rien, ou avec très peu d'effort. Cette forte mauvaise envie humaine de prendre sans donner—de recevoir sans payer—est la même chose qui, dans la nature humaine, produit des criminels.

Toute la loi spirituelle de Dieu peut être résumée en un mot—amour. Mais Jésus l'a magnifiée dans les deux grand lois—l'amour pour Dieu et l'amour pour le prochain. L'amour, c'est le principe de donner. Jésus en a résumé la raison quand Il a dit: «Il y a plus de bonheur [plus de bénédiction] (d'après la King James)] à donner qu'à recevoir» (Actes 20:35). Dieu sait et révèle que nous recevons une plus grande bénédiction en donnant qu'en acquérant. Dieu veut que nous ayons des bénédictions!

Les gens veulent vraiment des bénédictions, mais peu en connaissent les moyens pour en avoir. La plupart des gens pensent que la plus grande bénédiction vient du fait de recevoir—obtenir—prendre—acquérir.

Aujourd'hui, nous, les Américains, parlons de «la voie américaine». Mais la voie de la plupart des Américains, aujourd'hui, c'est d'essayer de prendre plus qu'ils ne donnent. Autrefois, les employeurs en tiraient plus dans la production du travail qu'ils ne payaient les employés. Aussi, le monde du travail s'est organisé. Aujourd'hui, le principe du syndicat des travailleurs semble être d'obtenir plus, en ce qui concerne les salaires, que de donner en production du travail. Moins de travail—plus de paie! Les syndicats induits en erreur semblent penser que c'est pour leur bien. Ils ne connaissent pas la loi de Dieu. Ils ne savent pas qu'ils apportent une malédiction sur eux-mêmes.

Nous parlons, aujourd'hui, de l'accès à la propriété. Mais Dieu possède, en réalité, toute la terre. Cela inclut la propriété sur laquelle vous payez des impôts. Dieu dit que la terre est Sienne—car Il l'a créée! Elle appartient à Dieu. Il nous laisse occuper Sa terre, comme des locataires provisoires. Toute la richesse vient du sol.

Il n'est pas bon pour l'homme de PRENDRE tout ce qu'il consomme de la terre de Dieu sans payer quoi que ce soit pour cela! Si vous louez la terre d'un homme qui pense qu'il la possède, il vous fait payer un loyer—jusqu'à 50 pour cent ou plus de ce que vous en tirez. Dieu a mis une loi en action—que nous Le payions, non pas 50 pour cent, mais seulement 10 pour cent, plus n'importe quelle offrande nous avons à cœur de donner. Une loi n'est pas une loi s'il n'y a pas de pénalité. Dieu ne vous force pas à verser la dîme. Mais si vous ne le faites pas, il y a une pénalité! Vous perdez la bénédiction qui va avec une intendance honnête. Vous tombez sous une malédiction!

Dieu dit que nos nations sont sous une malédiction, aujourd'hui, (Malachie 3:9) parce que nous avons volé Dieu. L'homme qui ne paye pas Sa dîme à Dieu est un voleur—et, pire qu'un criminel volant une banque, il vole Dieu! Oui, c'est ce que Dieu dit—verset 8!

Et un des Dix Commandements, c'est: «Tu ne déroberas point» (Exode 20:15). L'homme qui dérobe se met immédiatement sous la loi—sous la pénalité de la mort pour toute l'éternité—à moins qu'il ne se repente et n'implore le sang du Christ pour le pardon, et pour la réconciliation avec Dieu!

L'ignorance de la loi n'est pas une excuse. Il se peut que vous disiez: «Je n'ai jamais su tout cela». Hé bien, vous êtes sans excuse, car vous le savez maintenant—ou vous pouvez le savoir si vous vérifiez dans votre propre Bible!

Mais Dieu est très charitable. À la minute même où vous vous repentez réellement, où vous arrêtez de violer cette loi, où vous commencez à l'observer honnêtement et à aller vers le Christ pour le pardon, alors tout est pardonné et Dieu commence à déverser Sa bénédiction, tout comme Il l'a fait pour moi.

Des centaines de nos co-ouvriers m'ont écrit, pendant les nombreuses années passées, disant que Dieu leur avait ouvert

les yeux à Sa loi sur la dîme, racontant comment ils ont été bénis. Une des co-ouvrières a même écrit qu'elle, aussi, avait commencé à verser la dîme des œufs, et que ses poules aussi avaient immédiatement pondu avec frénésie! Ou bien elle m'avait entendu mentionner cette expérience à l'antenne, ou bien elle l'avait lu dans un ancien numéro.

Bien sûr, je ne garantirai pas que Dieu fera en sorte que des poules commencent à pondre plus rapidement chaque fois. Probablement cela ne fonctionnera pas exactement de cette manière—mais Il promet bien une bénédiction (Malachie 3:10-12).

Comment payez-vous vos dîmes à Dieu? En les mettant dans l'Œuvre de Dieu où Son évangile est prêché—non pas simplement un évangile d'homme au sujet du Christ, mais le message même que le Christ a prêché.

La plupart des prétendus chrétiens n'ont jamais entendu l'Évangile aujourd'hui! Jésus n'a prêché qu'un Évangile, celui relatif au royaume (au gouvernement—au règne) de Dieu—sur la façon dont Dieu va gouverner toutes les nations, sur la façon dont nous pourrons, en étant engendrés maintenant, naître, en fait, dans le royaume de Dieu lors de la Seconde venue du Christ, étant alors glorifiés tout comme le Christ est maintenant glorifié dans la famille de Dieu!

Mais la plupart des prétendus ministres du christianisme nient aujourd'hui, complètement cet Évangile! Qu'est-ce que Dieu fait avec Sa dîme? Il l'utilise pour Son ministère, pour prêcher SON message de repentance, la foi dans le Christ et le baptême par Son Esprit dans Sa famille—Son message du royaume de Dieu, le monde à venir! C'est le message de la voie de Dieu. C'est le message du véritable salut. C'est le message d'une vie changée, plus remplie et plus heureuse—le message de la vie éternelle, le don de Dieu par la grâce! Il l'utilise pour faire connaître à l'humanité la voie du bonheur, de la joie, de la prospérité et de la vie éternelle dans Son royaume.

Mais regardez la malédiction! La voie de Dieu n'a pas été prêchée. Le monde est malheureux, vide, malade, frappé de pauvreté, empesté de craintes et de soucis, d'agitation, de frustration, de folie, de crime, de violence, de guerre—de mort!

Bien que nos nations soient sous une malédiction, vous, en tant qu'individu, pouvez venir sous la bénédiction de Dieu! C'est votre meilleure assurance d'obtenir et de garder un travail—d'avoir des revenus continus et croissants! ■